



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 11 avril 2025

Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants se déplacera à Lyon (69), le 14 avril 2025, pour inaugurer les travaux d'aménagement et de rénovation de la prison de Montluc

Construite en 1921, la prison de Montluc devient, après sa fermeture en 2009, un haut lieu de la mémoire nationale au titre de l'internement par le régime de Vichy et les autorités allemandes pendant l'Occupation (1940-1944). Mémorial ouvert au public, elle est depuis entretenue par le ministère des Armées qui en a confié la gestion à l'Office national des combattants et des victimes de guerre. Un vaste programme de travaux de réhabilitation et de restauration a été mis en œuvre depuis 2017, pour un montant de plus de 9 millions d'euros. Achievés en mars 2025, ces travaux ont permis la réhabilitation des murs d'enceinte et du chemin de ronde et la restauration du bâtiment des ateliers.

Lieu de mémoire emblématique de la Seconde Guerre mondiale, la prison de Montluc a été un centre de détention pour de nombreux résistants, déportés et otages, dont Jean Moulin et Marc Bloch.

1/ Programme prévisionnel :

Séquence 1 : Visite du Mémorial national de la prison de Montluc

Presse non autorisée

09h45 Arrivée de la ministre

Accueil républicain

Visite de la prison

Séquence 2 : Inauguration des travaux du Mémorial national de la prison de Montluc

Toute presse accréditée

10h30 Début de la cérémonie d'inauguration de la fin des travaux

Discours de Madame la Ministre Déléguée des Armées

12h30 Fin de la cérémonie

2/ Dispositions pour la presse :

Les journalistes souhaitant assister à cet événement sont priés de s'accréditer par courriel avant le **vendredi 11 avril à 17h00**, en précisant leurs nom, prénom, média, coordonnées et la séquence à l'adresse suivante : pref-communication@rhone.gouv.fr

Contact médias :

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

